

Entrelacs

Juillet
2019

Fête des remparts

EMILE & IMAGES

Samedi 6 Juillet
20h30 - Parking Saint André - Gratuit



ARDRES

Agenda

Samedi 6 Juillet

Fête des remparts

20h30 - Parking Saint André, entrée gratuite.
Avec en première partie : **Top Disco**
Distribution de cadeaux.

Tête d'affiche : **Emile et Images**



Mardi 9 Juillet

Don du sang de 15h à 18h30 à la salle municipale.

Vendredi 12 Juillet

Sortie canoë nocturne - Eden 62 – Base Municipale de Loisirs. Gratuit.
Inscriptions au : 03 21 32 13 74.



Samedi 13 Juillet

Retraite aux flambeaux

Rendez-vous sur le parvis de la Mairie à 22h. Avec la Musique Municipale.



Du 13 au 21 Juillet

Séjour des jeunes à Halingen

Comité de Jumelage.

Dimanche 14 Juillet

Cérémonie du 14 Juillet

11h30 - Dépôt de gerbe au monument de Saint-Just sur le Champ de Foire.



Feu d'artifice

à 22h30 au Lac d'Ardes.



Du 15 Juillet au 11 Août

Les Estivales à la Chapelle des Carmes.
Entrée gratuite.

4 semaines d'expositions d'artistes divers :

-Jocelyne Lemaire du 15 au 21 Juillet
Aquarelle, huile, acrylique - pastel de 14h à 18h la semaine et 10h à 18h le week-end.

-Les Peintres de Licques du 22 au 28 Juillet
8 artistes dans différentes techniques d'art de 14h30 à 18h.

-Claude Meteyer du 29 Juillet au 4 Août
Peinture, fusain de 14h à 18h la semaine et 10h à 18h le week-end.

-Léa Médine du 5 au 11 Août
Dessin, photographie de 14h à 17h la semaine et 10h à 12h et 14h à 17h le week-end (jusqu'à 16h le Dimanche)

Mercredi 17 Juillet

Atelier teintures naturelles – De 10h à 15h. Maison de la Nature. 5€/Adultes, 3€/Enfants. Inscriptions au : 03 21 82 89 27.

Jeudi 18 Juillet

Structures gonflables de 17h à 21h sur le Champ de Foire. Destinées aux enfants de 4 à 16 ans sous la surveillance des parents ou accompagnateurs.



Sortie canoë de 18h30 à 21h – Base Municipale de Loisirs. Tarifs : 5€/Adultes, 3€/Enfants. Inscriptions au : 03 21 82 89 27.

Dimanche 21 Juillet

Visite du jardin médicinal de 15h à 17h30. Association Circéa - Maison de la Nature. Gratuit.

Mercredi 24 Juillet

Atelier « tisane » à 14h30 - Eden 62 - Maison de la Nature. Gratuit. Inscriptions au : 03 21 32 13 74.

**Jeudi 25 Juillet**

Sortie canoë de 18h30 à 21h – Base Municipale de Loisirs. Tarifs : 5€/Adultes, 3€/Enfants. Inscriptions au : 03 21 82 89 27.

Les Samedis de l'ACHA

Visites guidées d'Ardres gratuites, le samedi à 16h au départ de la Chapelle des Carmes :

13 Juillet : Ardres la Souterraine par Michel Debuysier

20 Juillet : Visite d'Ardres par Francine Thorel

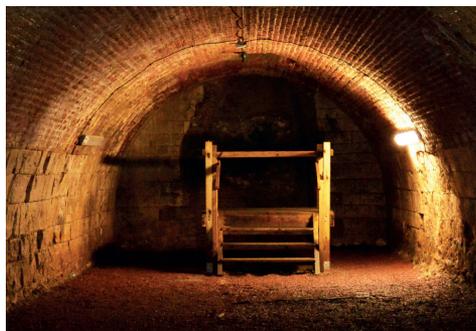
27 Juillet : Ardres au fil du temps par Monique Debuysier

3 Août : La place par Michel Cabal

10 Août : Vieilles maisons, vieux métiers par Désiré Fachon

17 Août : Le lac par Gilles Noyon et René Blondel, départ de la Maison de la Nature

24 Août : Le lac (l'autre partie) par Michel Cabal. Départ de la Maison de la Nature. Renseignements à l'Office du Tourisme.



Ardres' Zen

Salon du bien-être et du bien-vivre ensemble

Samedi
Août 31

10h/18h - Ecogymnase. Bois en Ardres

Entrée
gratuite

Bibliothèque

Bibliothèque pour tous

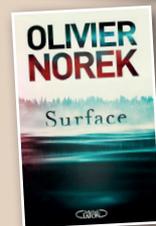
Parmi nos nouvelles acquisitions :

Karine LAMBERT : Toutes les couleurs de la nuit
Une cécité soudaine oblige Vincent à réapprendre à vivre mais la nuit peut être belle...

Olivier NOREK : Surface
Polar mené tambour battant riche en suspense et en émotions

Durian SUKEGAWA : L'Enfant et l'oiseau
Humanité et animalité se mêlent dans ce roman touchant et poétique

Laetitia COLOMBANI : Les Victorieuses
Magnifiques portraits de femmes courageuses et déterminées



En Juillet - Août, des conditions particulières sont offertes aux lecteurs occasionnels. Renseignements sur www.mairie-ardres.fr ou à la bibliothèque au 66 rue E. Stubbs

Recherches ACHA

L'ACHA continue ses recherches sur les rues d'Ardres :

Question « Où se trouvait le sentier des carabiniers ? »

Répondre au 03 21 35 40 51

La réponse à la question: «Où se trouvait le quartier latin » est : la rue Clémence de Gomer.

Recrutement du club de twirling bâton et colorguard

Pour la saison prochaine : filles et garçons dans les catégories suivantes, 8-9-10 ans, 12-13 ans, 14-15 ans et plus.

Renseignements au : 06 08 05 20 26, ou le samedi après midi à la salle de sports du complexe Albert Loquet de 13h à 15h.

Les Estivales de la Chapelle des Carmes

Expositions multi-artistes

15 Juillet ► 11 Août



Structures gonflables

Jeudi 18 Juillet

De 17h à 21h
Champ de Foire

Accès libre*

Organisé par la Municipalité d'Ardres

*Destiné aux enfants de 4 à 16 ans sous la surveillance des parents ou accompagnateurs

The advertisement features a vibrant background of colorful inflatable structures, including a castle with a Donald Duck character and a blue and white striped structure. Children are seen playing on the inflatables. The text is in large, bold, colorful fonts with white outlines. A pink starburst contains the text 'Accès libre*'. The event details are in pink and white text. The organizer's name is in white text on a black background at the bottom.



Des CM2 à Paris

Déplacement à Paris des élèves de la classe de CM2 de Madame Joly (Ecole Anne Frank) accompagnés de Monsieur Le Maire et de Monsieur Cottrez, 1^{er} adjoint. Au programme : visite de l'Arc de Triomphe, de la tombe du soldat inconnu et un bel accueil par Mme Brigitte Bourguignon à l'Assemblée Nationale après un pique-nique au jardin des Tuileries et avant un voyage en bateau mouche.

Frelons asiatiques

En cas de suspicion de découverte d'un nid de frelons asiatiques et uniquement dans ce cas : rapprochez-vous de la Mairie d'Ardres qui transmettra cette information au référent local pour procéder à la destruction du nid.



Abeille



Bourdon



Guêpe



Frelon européen



Frelon asiatique

Prévention climatique

En cas d'épisode climatique extrême, il faut permettre aux Services Municipaux de joindre au plus vite les personnes vulnérables.

C'est pourquoi il est nécessaire de vous identifier au préalable. Les personnes porteuses de handicap, isolées ou âgées de **plus de 65 ans sont invitées à contacter Mme Lannoye au 03 21 46 50 23.**

5

Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.

Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.

Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.

Déchets verts : brûlage interdit

Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente.

Le préfet du Nord rappelle qu'il est formellement interdit de brûler des déchets végétaux à l'air libre (tontes de pelouses, branchages issus de la taille des arbres et arbustes, feuilles...) sur l'ensemble du territoire régional.

En effet, ces brûlages émettent de nombreux composés toxiques (particules, dioxines...) et sont une source importante de pollution de l'air ambiant. Selon Santé publique France, la pollution atmosphérique serait à l'origine de 6 500 décès prématurés par an en Hauts-de-France.

Les contrevenants à cette interdiction s'exposent

à une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Les particuliers peuvent apporter à la déchèterie la plus proche ou les composter.

<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Documents-de-communication-sur-l-air>



Législation entretien trottoirs

C'est le propriétaire occupant, le locataire, la copropriété ou l'usufruitier de l'habitation qui doit en assurer l'entretien.

Pour une copropriété verticale (immeuble d'habitation de plusieurs étages), l'entretien du trottoir situé devant l'immeuble incombe au syndic de la propriété.

Pour un immeuble où un seul propriétaire

loue plusieurs logements, l'entretien du trottoir repose sur chacun des occupants, mais peut également être défini de manière conventionnelle.

Pour le bien-vivre ensemble et la sécurité de chacun, merci d'intervenir sur vos trottoirs et de prévenir la Mairie en cas de trous.



Collectes

COLLECTE	Ardres	Bois en Ardres
Ordures ménagères	Tous les Vendredis	Tous les Vendredis
Organique - fermentescible	Vendredis	Vendredis
Papier	Vendredis 12 - 26	Vendredis 12 - 26
Verre	Apports volontaires à disposition	Apports volontaires à disposition

Bac gris/noir : Ordures ménagères résiduelles - Bac marron : Biodéchets - Bac jaune : emballage et papier - Bac vert : verre

Pensez à sortir vos bacs la veille au soir, bien visibles sur le trottoir, poignée vers la chaussée.

Ramassage par la Communauté de Communes Pays d'Opale - 03 21 82 22 31.

	Assistance sociale	Espace Multiservices (Maison des Services aux Publics) Communauté de Communes Pays d'Opale. Place de Tassencourt. Le mardi sur RDV au 03 21 35 17 46 .
	Bibliothèque pour tous	Mardi de 17h30 à 18h30 jusqu'au 31 Août. Mercredi et Jeudi de 10h à 12h. Samedi de 16h30 à 18h – Dimanche de 10h30 à 12h.
	Conciliateur de justice	Espace Multiservices - Communauté de Communes Pays d'Opale. Place de Tassencourt. Sur rendez-vous. 03 21 35 17 46 .
	CPAM	Les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} Mardis de 14h à 16h sur rendez-vous au Local des permanences : 81, esplanade du Maréchal Leclerc. RDV sur Ameli.fr ou au 36 46 .
	ACPG-CATM	2 ^{ème} Vendredi de 9h30 à 11h30 au local des permanences au : 81, esplanade du Maréchal Leclerc. Constitution de dossier – Retraite.
	La Fabrique DEFI	Développement économique, formation, insertion dès 16 ans. Espace Multiservices. Place de Tassencourt. Permanence le Mardi.
	Assistante sociale de la CARSAT	2 ^{ème} et 4 ^{ème} Mardi sur rendez-vous : 03 20 05 64 00 . Local des permanences au : 81, esplanade du Maréchal Leclerc.
	ACT +	1 ^{er} et 3 ^{ème} Mardi de 9h à 12h au Local des permanences : 81, esplanade du Maréchal Leclerc. Téléphonnez au préalable à Mlle Bernard au 03 21 88 22 00 .
	Habitat Jeunes	4 ^{ème} Vendredi de 9h30 à 11h30 - Espace Multiservices Communauté de Communes. RDV : 03 21 19 08 60
	Espace Multiservices	Services aux Publics - <u>Communauté de Communes</u> : Ouvert le Lundi et Mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le Mercredi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h. Place de Tassencourt.
	Consultation des nourrissons	3 ^{ème} Jeudi de 14h à 16h30. Salle en Etoile de Bois en Ardres . Veuillez au préalable téléphoner au 03 21 00 01 50 .
	Aide administrative	1 ^{er} Lundi du mois de 10h à 12h sur rendez-vous pris au préalable au : 06 17 93 79 80. Gratuit. Local des permanences : 81, esplanade du Maréchal Leclerc

Sauf jours fériés

Directrice de la rédaction
Sylvie Bonnière
Adjointe aux finances et à la communication



Directeur de publication
Ludovic Loquet
Vice-président du Conseil départemental et de la
Communauté de Communes Pays d'Opale
Maire d'Ardres

Imprimerie Ledoux - Ne pas jeter sur la voie publique

Conception et photos
Mairie d'Ardres - Juillet 2019
Service Communication

